

ÉTAULES

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT TROIS JANVIER**
 Présents : **10** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
 En exercice : **17** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
 Votants : **14** sous la présidence de **Vincent BARRAUD**, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **16 janvier 2025**.

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ~~ETIENNE Jean~~, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, ~~BOITIER Jean-Louis~~, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, ~~AUTIN Martine~~, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, ~~JEUNESSE André~~, ~~GAGNADRE Josselyne~~, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : ETIENNE Jean, BOITIER Jean-Louis, AUTIN Martine, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia

Absents avant donné pouvoir : AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques, BOITIER Jean-Louis à MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne à TURPIN Sylvie, JEUNESSE André à BUREAU Nadia

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 003-2025/01-003 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE - PHOTOVOLTAIQUE

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune possède une installation photovoltaïque sur le toit de la salle la Pléiade et qu'une deuxième installation sera mise en place dans le cadre de la recomposition urbaine dans le centre de la commune. La production d'énergie de la Pléiade est destinée à la revente, celle de la recomposition urbaine sera en priorité utilisée par les services communaux et l'excédent est également destiné à la revente. Les ressources produites par ces équipements relèvent de la comptabilité « Service Public Industriel et Commercial » M4 et il convient dès lors de procéder à la création d'un budget annexe dénommé « photovoltaïque » assujéti au régime normal trimestriel de TVA. Il s'agit pour l'instant uniquement d'ouvrir le budget annexe, les crédits affectés seront votés en même temps que le budget principal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- **DECIDE de créer un budget annexe en M4 dénommé « photovoltaïque » assujéti au régime normal trimestriel de TVA**
- **DIT que la présente délibération sera transmise au service des impôts des entreprises pour ouvrir les droits à TVA**



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2025.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 27 janvier 2025
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

1/1

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42
 mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr